

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 16 février 2018

Etaient présents : Tous les conseillers, à l'exception de Mrs Fischer, Muller J-F et Muller G (tous excusés)

La séance est ouverte à 20 h par M. BRUN Jean-Michel, Maire de COUME. Le CM observe une minute de silence à la mémoire de Eric Schutz.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du 24 novembre 2017.

A la demande du Maire, le secrétaire de mairie donne lecture du procès-verbal de la réunion du 24 novembre 2017. Concernant le projet d'implantation d'une antenne-relai par Free Mobile, le Maire qu'une demande a été présentée par des particuliers à l'agence nationale des fréquences pour mesurer le rayonnement actuel des ondes sur le site. Pour le moment aucune réponse n'est parvenue. Il indique que les discussions se poursuivent avec la société afin de rechercher un emplacement plus éloigné des habitations. Le dossier est en attente et un nouveau point sera effectué lorsque l'étude sur l'exposition des ondes aura été déposée en mairie. Le procès-verbal est approuvé.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2017

Le Maire cède la présidence à M Dechoux et quitte la salle pendant l'examen du compte administratif par le conseil municipal. Celui-ci s'établit comme suit :

Section de fonctionnement

DEPENSES

Chapitre	Intitulé des comptes	Crédits ouverts au budget 2017	Dépenses réalisées au 31/12/2017
011	Charges à caractère général	165 450,00	148 688,90
012	Charges de personnel	123 981,00	123 936,62
014	Atténuation de produits	11 000,00	10 930,24
65	Autres charges de gestion	63 800,00	54 700,92
66	Charges financières	700,00	32,76
67	Charges exceptionnelles	100,00	60,00
	Total dépenses réelles	365 031,00	338 349,44
023	Virement à la section d'invest	89 938,54	
	Amortissement fibres	2 100,00	
	Total dépenses de fonctionnement	457 069,54	338 349,44

RECETTES

Chapitre	Intitulé des comptes	Crédits ouverts au budget 2017	Recettes réalisées au 31/12/2017
013	Atténuation de charges	0,00	562,08
70	Vente de produits	111 600,00	122 543,61
73	Impôts et taxes	130 897,00	128 870,80
74	Dotations et participations	96 892,00	96 103,11
75	Autres produits de gestion	100 800,00	94 947,88
76	Produits financiers	2,00	1,65
77	Produits exceptionnels	600,00	621,00
	Total des recettes réelles	440 791,00	443 650,13

042	Travaux en régie	5 000,00	0,00
	Excédent de fonctionnement reporté	11 278,54	11 278,54
	Total des recettes de fonctionnement	457 069,54	454 928,67

Section d'investissement

Nature de l'opération	Dépenses		Recettes	
	Inscrites au budget	Réalisées au 31/12/2017	Inscrites au budget	Réalisées au 31/12/2016
Opérations financières				
Remboursement d'une caution	850,00	830,70	500,00	0,00
Excédent d'investissement reporté			79 986,83	79 986,83
FCTVA			37 000,00	35 388,19
TLE			1 000,00	2 745,10
Affectation résultat (1068)			72 684,17	72 684,17
Virement à la section de fonctionnement			89 938,54	0,00
Opérations de travaux				
Achat logiciels informatiques (2051)	2 700,00	2 677,44		
Acquisition terrains (2111)	24 000,00	0,00		
Entretien forêt communale (2117)	31 000,00	14 345,07		
Achat divers (dont lave-vaisselle) (2188)	11 650,00	8 813,21		
Travaux dans bâtiments communaux	37 000,00	39 917,96		
Travaux de voirie et réseaux	7 600,00	0,00		
Travaux de voirie rue de la Colline (2313)	150 000,00	0,00		
Travaux rue de la Colline (2315)	59 099,54	5 340,00		
Accessibilité-rénovation bâtiments (2188)	10 000,00	3 512,16		
Accessibilité rénovation vestiaires (2113)	191 600,00	36 146,13		
Subvention Etat accessibilité vestiaires			44 290,00	13 287,00
Subvention région vestiaires			20 000,00	0,00
Subvention département vestiaires			25 000,00	0,00
Subvention exceptionnelle (toiture école+portails)			8 000,00	5 000,00
Subvention DETR (portails cour)			0,00	3 156,00
Emprunt pour rue Colline			150 000,00	0,00
Travaux en régie (2313-040)	5 000,00	0,00		
Amortissement fibre			2 100,00	0,00
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	530 499,54	111 582,67	530 499,54	212 247,29

Le compte administratif est approuvé et les membres du CM donnent quitus au Maire pour la gestion des comptes de la commune pour l'exercice 2017 qui dégagent un excédent global de 217 243,85 €.

Le Maire reprend la présidence de la séance. Le CM approuve le compte de gestion présenté par la Trésorière Municipale de Boulay. Il se prononce également sur l'affectation du résultat 2017. Le CM alloue une subvention de 150 € à la Fondation pour la Recherche Médicale.

RYTHMES SCOLAIRES

Le Maire informe le CM des résultats de l'enquête menée auprès des parents pour recenser leur souhait pour l'organisation de la semaine scolaire à compter de la rentrée de septembre 2018. Sur 40 familles consultées, 34 se sont déclarées favorable au retour à la semaine de 4 jours. Les deux conseils d'école de la maternelle et du primaire ont adoptés la même position. Dans ces conditions, le CM se propose de suivre l'avis exprimé par les conseils de classe et les parents et donne un avis favorable au retour à la semaine de 4 jours à compter de la rentrée de septembre 2018. Les horaires de classe sont fixés comme suit :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 à 12H et 13 h 30 à 16 H.

Le Maire fait ensuite le point sur l'évolution des effectifs qui semblent se stabiliser à un niveau suffisant pour les 3 années à venir.

DECISIONS ADMINISTRATIVES

Le CM désigne M Denis KREMER comme représentant de la commune au sein du Bureau de l'Association foncière de remembrement en remplacement de M Eric SCHUTZ ;

Le CM approuve le contrat de bail du logement communal de l'école qui est loué à compter du 1^{er} février 2018 à Mlle MAGALHAES Séverine.

Le CM autorise le Maire à signer un avenant au contrat de bail avec la société Quadran propriétaire de 3 éoliennes.

DOSSIERS DE TRAVAUX

- Vestiaires du football-club
Les travaux sur la partie vestiaires sont achevés, il reste à réaliser des travaux sur le club-house et les abords. Le CM approuve les avenants proposés par la maîtrise d'œuvre pour les entreprises qui ont réalisé des travaux complémentaires.
- Rue de la Colline
Le Maire indique qu'il est toujours dans l'attente de la décision d'octroi au titre de la subvention AMITER. Il sera peut être nécessaire de revoir à la baisse le contenu du projet définitif pour des raisons financières.
- Fibre optique et pose du compteur Linky
Le chantier pose de la fibre optique est au stade des études, les travaux de pose de la fibre démarreront en septembre. La pose du nouveau compteur Linky est prévue pour mars. Le Maire indique qu'il convient de procéder à une étude technique pour le réseau d'éclairage public pour en réduire la puissance afin d'éviter des coupures intempestives.
- Programme des travaux pour 2018
En plus des travaux de la rue de la Colline il est prévu de réaliser les opérations suivantes :
 - Changeement des portes de l'école et achat d'un tableau numérique
 - Travaux de rénovation du logement du 1^{er} étage de l'immeuble du Château
 - Extension du columbarium

DIVERS

Le CM examine le courrier de la société Publimat qui a posé un panneau publicitaire sur une maison de la rue principale sans en avoir informé la commune.

Le Maire donne connaissance de la carte de vœux de la commune de Verrières ;

Les conditions de stationnement du bus chargé du transport des élèves vers la piscine de Boulay sont évoquées par un conseiller. Le Maire se rapprochera de la directrice de l'école primaire pour trouver une solution appropriée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 20.

Le Maire,